

Demande de services – Appel d’offres

Objet

Centre de formation en insertion socio-professionnelle et membre du réseau AID (<https://www.aid-com.be/>) sollicite services d’accompagnement en informatique. En français. Descriptif complet de la prestation ci-après.

Budget total alloué aux services couverts par la mission : 29.999,99€ hTVA max.

La validité de l’offre de services devra couvrir l’année 2021.

La prestation pourra notamment s’inscrire dans le cadre de la mesure « Coup de pouce digital ».

Attribution

L’offre sera sélectionnée en opérant une pondération entre le prix des services proposés d’une part (50%) et l’expérience et les références dont le prestataire pourra se prévaloir d’autre part (50%).

Offres

Offres en adéquation avec les services + tarifs & références à retourner à <secretariat@aid-com.be> au plus tard pour le 5 avril 2021 (12h).

Le centre se réserve le droit de ne pas donner suite aux offres inadéquates.

La prestation devra s’effectuer conformément aux modalités et au calendrier convenus de commun accord entre par les parties

Litige

Il pourra être unilatéralement mis fin à la prestation de services ne respectant pas les modalités convenues, moyennant avertissement puis mise ne demeure motivés mais restés sans effet escomptés.

Tout litige relatif à l’interprétation ou à l’exécution de ce marché est de la seule compétence des juridictions francophones de l’arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Toute requête relative au présent marché sera traitée en français.

Infos

Demande d’informations à adresser par écrit à <secretariat@aid-com.be> avant le 5 avril 2021.

Dispositions légales et réglementaires de référence

Le marché est régi par les dispositions légales relatives aux marchés publics de services :

- la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics (M.B. 14 juillet 2016) ;
- la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, l’information et aux voies de recours en matière de marchés publics (M.B. 21 juin 2013), modifiée par la loi du 16 février 2017 (M.B. 17 mars 2017) ;
- l’arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques (M.B. 09 mai 2017).
- l’arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d’exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics (M.B. 14 février 2013), modifié par l’arrêté royal du 22 juin 2017 (M.B. 27 juin 2017) ;
- tout texte ultérieur modifiant/complétant les textes précités par des dispositifs entrés en vigueur au plus tard la veille du jour ultime pour le dépôt des offres finales.
- toutes les modifications aux lois et arrêtés précités, en vigueur au jour de l’envoi de l’appel ayant trait au marché.

* * *

Les parties s’engagent à respecter la réglementation applicable au traitement des données à caractère personnel, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 des Parlement & Conseil européens du 27 avril 2016 (« RGPD ») applicable à dater du 25 mai 2018. Les parties consentent ainsi au traitement des données (commerciales, contact, etc.) dont la finalité est de disposer d’infos les plus appropriés pour l’exécution de la procédure du marché public visé par la demande. Toute personne concernée dispose sur simple demande de droit d’accès, de rectification, de portabilité et d’effacement des données.

* * *

Demande de services – Prestation à couvrir

1. Formation

Prise en main de l'ordinateur par un stagiaire

Formule : 2 x 3h (espacées d'une semaine min.) + modules complémentaires optionnels par tranche de 3h.

Mode : collectif (10 stagiaires max.).

Lieu : en présentiel sur site ou à distance.

Public-cible, deux catégories potentielles :

> stagiaires éloignés du numérique ;

> stagiaires ayant déjà certaines compétences de base.

Formation de formateur/trice encadrant les stagiaires

Formule : 3h min. + modules complémentaires optionnels par tranche de 3h.

Mode : collectif ou individuel.

Lieu : en présentiel sur site ou à distance.

Public-cible : formateur/trice accompagnant des stagiaires à la prise en main de leur propre ordinateur.

2. Accompagnement –helpdesk

Helpdesk de 1^{ère} ligne envers un stagiaire

Formule : enveloppe de 6h + heures complémentaires optionnelles

Mode : individuel.

Lieu : à distance.

Helpdesk de 2^{ème} ligne envers un formateur/trice (conseil à l'autonomie des stagiaires)

Formule : sur mesure (nombre d'heures à définir).

Mode : individuel.

Lieu : à distance.

3. Reconditionnement utilisateur entre deux prêts

Formule : 1h max. pour un Chromebook, 1h30 max. pour un PC.

Mode : entre deux prêts pour usage aux stagiaires.

Lieu : sur site ou en atelier, avec prise en charge.

* * *